



Lou Nisanès



SOMMAIRE

Page 2

Mot du maire

Page 3

Réalisation

Etat civil

Dépistage

Elections

8 mai

Page 4-5

Budget
municipal

Pages 6

Budget
municipal

Cimetière

Aides aux
propriétaire et
locataires

Page 7

Jeunes à
chacun sa solution

Points accueils
jeunes

Page 8

Santé

Page 9

Services

Page 10-11

Informations
diverses

Le mot du maire



Chères Nizannaises, chers Nizannais, mes chers amis,

Suite aux annonces du Président de la République le 31 Mars, notre pays est entré dans une nouvelle phase de restrictions sanitaires. Nous devons, tous ensemble, limiter nos déplacements et les rassemblements privés, pour freiner la propagation du variant anglais, devenu majoritaire dans

notre pays.

Depuis un an déjà, nos vies sont impactées. La vie communale et nos traditions sont elles-mêmes perturbées. Je sais la lassitude qui a gagné nombre d'entre nous. Je sais les difficultés que rencontrent certains et notamment nos concitoyens en difficulté.

Toutefois, malgré cet effort indispensable, ne baissons pas les bras, l'espoir renaît car la vaccination à grande échelle a démarré. Nos aînés en ont déjà bénéficié et nous nous emploierons à vous accompagner toutes et tous.

Ne perdons pas notre optimisme, en ces beaux jours de printemps, laissons-nous guider par Dame Nature qui s'éveille et s'habille de ses plus belles couleurs. Ainsi, ce poème de Victor Hugo (« Printemps ») :



*«Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire!
Voici le printemps ! Mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis!
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,
Se courbent mollement comme de grandes palmes
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux, chanter dans l'infini. »*

Oui, c'est le printemps et la nature nous gâte ! Prenons le temps de découvrir le village autrement, apprécions le cadre, laissons-nous imprégner par cette beauté naturelle, et soyons confiants.

Comme vous le verrez sur ce bulletin, le personnel, l'équipe municipale et moi-même mettons toute notre ardeur pour que notre commune soit plus belle, plus ouverte, plus dynamique, plus solidaire et réponde plus encore à vos besoins. Nous comptons aussi sur vos idées. Je vous rappelle qu'à cet effet un cahier vert est à votre disposition à la Mairie.

Prenez bien soin de vous et de tous vos proches et continuons ensemble à faire face à cette épidémie. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves. Le Nizan a tellement soif de tout ce qui fait notre art de vivre : se retrouver et partager.

Soyez assurés de mon sincère dévouement.

Michelle Labrouche

Réalisations & Informations

ACHAT
DE
MATERIEL
&
TRAVAUX

TRAVAUX ET ACHATS DIVERS (d'août à novembre 2020)

Installation d'un chauffe-eau électrique à l'école	1 123,00 € ttc
Création d'une dalle en ciment sur le parvis de l'église	6 406,00 € ttc

Etat civil - d'août à novembre 2020

Ils nous ont rejoints :

M. de BIASIO Jean-Christophe
M. ZALHIO

12 bis, lieu-dit Les Peous
Bourg Est

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village.



Salle des fêtes, Le Nizan

Mardi 20 avril
de 10 h à 16 h

Gratuit et sans rendez-vous

ANNONCE : ELECTIONS

*Sous réserve de modifications
liées au contexte sanitaire*

Deux scrutins :

Elections des Conseillers Départementaux et Régionaux :

les 13 et 20 juin

Salle des fêtes 8 h à 18 h00

8 MAI

Commémoration de l'Armistice 1945
À 11h30 au Monument aux Morts

BUDGET MUNICIPAL 2021

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

VUE GLOBALE

Recettes/Dépenses	Budget 20	Réel 20	Budget 21	Réel/Bud 20	Bud 21/Bud 20
Dépenses	435 021	281 009	487 723	- 35,40 %	+ 12,11 %
Recettes	435 021	328 871	487 723	- 24,40 %	+ 12,11 %
Solde	0				

DETAIL DES RECETTES

Recettes/Dépenses	Budget 20	Réel 20	Budget 21	Réel/Bud 20	Bud 21/Bud 20
Produits financiers/ Atténuation charge	2 000	2033		+ 1,65 %	- 100 %
Dotations & participations	106 483	108 158	111 991	+ 1,5 %	+ 5,1 %
Excédents antérieurs reportés	109 066		146 339	- 100 %	+ 34,17
Impôts et taxes	193 372	195 130	197 693	+ 0,90 %	+ 2,23
Produit des services	12 600	11 318	20 700	- 10,17	+ 64,28
Autres produits	11 500	12 230	11 000	+ 6,34 %	- 4,34 %
Total	435 021	328 871	487 723	-24,4 %	+ 12,11 %

DÉTAIL DES DEPENSES

Recettes/Dépenses	Budget 20	Réel 20	Budget 21	Réel/Bud 20	Bud 21/Bud 20
Autres charges de gestion courante	52 176	42 000	56 154	- 19,50 %	+ 7,62 %
Charges à caractère général	145 627	68 103	150 308	- 53,23 %	+ 3,21 %
Charges de personnel	169 100	153 306	177 700	- 9,34	+ 5,08 %
Charges financières	8 576	8 375	7 613	- 2,3	-11,22
Charges exceptionnelles	2 000		2 000	- 100 %	0 %
Dotations aux amortissements	7 225	7 224	7 225	- 0,01 %	0 %
Dépenses imprévues	30 000		30 000	- 100 %	0 %
Transferts entre sections	20 317		56 723	- 100 %	+ 179 %
Total	435 021	281 009	487 723	- 35,40 %	+ 12,11 %

TAXES

	Taux votés	Produit 2021 attendu	Moyenne Département
Foncier bâti	20.67%	111 988 €	43.58%
Foncier non bâti	48.06%	9 900 €	55.95%
		121 888 €	

La suppression de la Taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée par la fusion de la part communale et de la part départementale de taxe foncière bâti avec application d'un coefficient correcteur pour équilibrer ce transfert. Produit compensateur inclus dans le produit attendu : 69 434€.

BUDGET MUNICIPAL 2021

BUDGET D'INVESTISSEMENT

VUE GLOBALE

Recettes/Dépenses	Budget 20	Réel 20	Budget 21	Réel/Bud 20	Bud 21/Bud 20
Dépenses	255 504	137 910	136 686	- 46,02 %	- 46,50
Recettes	255 504	219 447	197 507	- 14,11 %	- 22,69 %
Solde	0				

DETAIL DES RECETTES

Recettes/Dépenses	Budget 20	Réel 20	Budget 21	Réel/Bud 20	Bud 21/Bud 20
Acquisition matériel	8 000	8 000		0 %	-100 %
École	53 967	36 763	13 928	- 31,87 %	- 76,04
Voirie et reseaux			8 000		
Bâtiments communaux			31 844		
Autres opération financières	193 537	174 684	143 735	- 9,74 %	- 25,73
Total	255 504	219 447	197 507	- 14,11 %	- 22,69 %

DÉTAIL DES DEPENSES

Recettes/Dépenses	Budget 20	Réel 20	Budget 21	Réel/Bud 20	Bud 21/Bud 20
Presbytère	13 089	13 088		- 0,008 %	- 100 %
Cimetière			13 000		
Acquisition de matériel	23 896	3 350		- 85,98 %	
Terrain			800		
Aménagement Bourg			7 000		
Ecole	134 202	84 491		-37,04 %	- 100 %
Voirie et reseaux	7 000	5 728	24 267	- 18,17	+ 246,67 %
Bâtiments communaux	21 969	8 208	61 777	- 62,63 %	+ 181,20 %
Opérations financières	55 348	23 042	29 842	- 58,36	- 46,08 %
Total	255 504	137 910	136 686	- 46,02 %	- 46,50

Remarques

Budget de fonctionnement :

C'est toujours avec une extrême vigilance que nous gérons les fonds communaux. Il n'y a pas de petites économies, nous entreprenons nous-mêmes tout ce qui peut être de notre compétence : bâtiments, voirie, aménagement intérieur...

Le poste "charges de personnel" s'est stabilisé mais reste néanmoins le plus important : notre école communale a 3 classes pour lesquelles nous ne voulons négliger aucun effort, tant nous pensons qu'il s'agit d'un placement à long terme.

Budget d'investissement :

Comme nous l'avons déjà mentionné, la bonne gestion des dépenses de fonctionnement de la commune permet d'équilibrer par autofinancement le budget d'investissement.

BUDGET

BUDGET 2021 : prévisions de travaux

Ces dernières années, de nombreuses réalisations ont permis d'embellir notre commune, d'améliorer notre cadre de vie, de rénover notre patrimoine et de renforcer la sécurité.

Notre objectif est de continuer à vous apporter, au gré de nos moyens, une amélioration de votre quotidien. Pour cette année 2021, nous avons budgétisé :

- La réfection et l'extension du préau de l'école , une urgence pour la sécurité des enfants
- La rénovation énergétique de la maison communale du Bourg ;
- La réfection du chemin rural desservant le quartier des Péous (la réfection du chemin des Mourey est également envisagée dans une deuxième phase) ;

Bien entendu pour tous ces projets, nous saurons tirer le meilleur profit de toutes les subventions possibles !

Nous avons fait appel à des bureaux d'étude pour nous aider à élaborer un projet d'aménagement du Bourg et de la traversée des quartiers de la Gare et Quartier par les Départementales.

Nous remercions le Centre Routier Départemental pour la pose de la passerelle menant du parking à la piste cyclable à la gare.

Et bien entendu, les membres du Conseil continuent à effectuer des travaux de peinture, de bricolage, etc... pour le mieux être de notre portefeuille, notre bien commun que nous gérons avec une extrême vigilance!

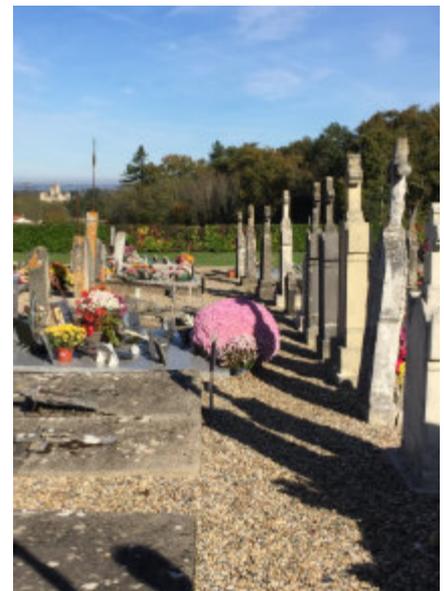
CIMETIERE COMMUNAL

Dans le cadre des opérations de reprise de concessions en état d'abandon relevant notamment de la loi du 3 Janvier 1924, de l'ordonnance du 5 Janvier 1959, du Code des Communes et du Code des Collectivités Territoriales et selon la délibération du Conseil Municipal réuni le 19 février 2021 , le Cabinet E.P.O.C. (Etude & Plan d'Occupation des Cimetières), représenté par Madame Martine MANDON va procéder à l'aménagement et au recensement du cimetière communal.

Cette mission, complexe et scrupuleuse, nécessite des recherches dans les archives communales et départementales et un strict respect de La [loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008](#) relative à la législation funéraire. A ce jour, environ 80 concessions font l'objet d'une procédure de reprise.

A cet effet, des affichages au cimetière et à la Mairie ont été faits. Si vous souhaitez des renseignements ou en apporter, vous pouvez prendre contact avec :

Martine Mandon : 06 63 75 62 04 « epoc.mandon@orange.fr »



LOI ELAN & LOI ALUR : la chasse à l'habitat dégradé

Que vous soyez propriétaire ou locataire : plusieurs aides simples, à porté de main, pour améliorer votre habitat : isolation, rénovation, aménagements handicap, vieillesse...

Téléphonez, on vous accompagne, on vous aide

Le SIPHEM

Vous avez un projet de rénovation ? N'hésitez pas à les contacter , il vous accompagne tout au long des travaux et **c'est gratuit**

Adresse : 47 av. du Général de Gaulle - 33190 Gironde sur Dropt

Sur rendez-vous : du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00.

Accueil téléphonique : 05.56.61.20.75, du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00.

L'ANAH

Vous voulez être mieux chauffé ? Bien vieillir chez vous ? Rénover les parties commune de votre copropriété ? Adapter votre espace à votre handicap ?

Tout est expliqué sur le site :

<https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/>

Un conseiller vous aidera dans toutes vos démarches **gratuitement**.

PAGE JEUNES

« A CHACUN SA SOLUTION : 1 jeune, 1 solution »

Tu as entre 16 et 18 ans ? Sans école, ni formation, ni emploi ?

L'Etat, la Région, le Département travaillent ensemble pour mettre en commun leurs réponses et assurer un suivi de qualité pour chacun. Aucun jeune sans solution.

Depuis la rentrée 2020, la loi « Pour une école de la confiance » instaure une obligation de formation afin que tous acquièrent des compétences et des qualifications reconnues. Des professionnels de l'éducation, de l'insertion sociale et professionnelle sont disponibles pour informer, conseiller, accompagner chaque jeune.



Appel gratuit : 0 800 122 500

LA CDC DU BAZADAIS www.cdcdubazadais.org

Multi-accueils (2 mois/la scolarisation)

Des professionnels de la petite enfance accompagnent les enfants âgés de 2 mois jusqu'à leur scolarisation, en découvrant leur environnement et en s'épanouissant.

Contact : Relai petite enfance, « infopetiteenfance@cdcdubazadais.fr »
Tél. : 05 56 25 16 95



Accueils de Loisirs Sans Hébergement (enfants)

Les ALSH sont heureux de pouvoir accueillir les enfants pendant les vacances scolaires. Ne tardez pas à les inscrire.

Contact : « alshbazas@cdcdubazadais.fr » Tél : 05 56 25 00 76/ 06 45 52 17 35

Point Accueil Jeunes (11-17 ans)

En attendant les prochaines vacances scolaires, le Point Accueil Jeunes du *Bazadais* propose des sorties ou autres activités.

Contact : « pajbazas@cdcdubazadais.fr »

Tél : 05 56 25 58 59/06 45 52 36 66



Ces structures peuvent fonctionner grâce au respect de la réglementation et la mise en place de protocoles sanitaires.

SANTE

MUTUELLE SANTE

Madame le maire a signé une convention avec la mutuelle AXA pour vous permettre de profiter d'une offre exceptionnelle : une mutuelle adaptée à vos besoins en bénéficiant d'une réduction : jusqu'à 25 % de réduction sur votre contrat santé.

N'hésitez pas à prendre contact avec la conseillère pour une étude personnalisée.

Madame Valérie Dubois « valerie.dubois@axa.fr » 06 72 43 43 72

POINT COVID

TESTER, ALERTER, PROTEGER. Dans sa démarche de prévention l'Agence Régionale de la Santé a mis en place plusieurs dispositifs, et notamment celle de la prévention.

Dans l'attente d'une vaccination plus massive, une campagne de dépistage est en cours. Des professionnels de santé se déplacent à cet effet. Le prélèvement et l'analyse se font sur place, gratuitement et sans ordonnance.

Aussi nous vous invitons à venir nombreux, sans inscription, à la salle des fêtes du Nizan :

Mardi 20 avril de 10 h à 16 h

Ce dispositif n'est pas réservé aux seuls Nizannais mais ouvert à tous ceux qui le souhaitent

Faites-le savoir autour de vous !

REPIT DES AIDANTS

L'association **Générations à domicile de Langon**, financée par la Conférence des financeurs, propose un service à destination des aidants qui veulent prendre du temps pour souffler un peu, partir en voyage :

le baluchonnage (concept canadien).

Le baluchonnage, ques aquo ? Un professionnel vient prendre le relais pendant 3 à 6 jours consécutifs pendant toute la durée de l'absence de l'aidant. Reste à charge : 50 €/jour, déductible des impôts.

« baluchon-sudgironde@generationadomicile.org »

Tél 06 35 53 83 60



SERVICES

APREVA : GARAGE MOBILE ET SOLIDAIRE



Garage solidaire et itinérant qui propose une activité de réparation automobile sur prescription avec des tarifs sociaux.

Grâce à une unité de « camion-garage » mobile tout équipé, APREVA peut réaliser des interventions en milieu rural sur les territoires partenaires, dont notre Communauté des Communes.

Les différentes catégories concernées sont : les bénéficiaires RSA, les demandeurs d'emploi, les salariés précaires, les seniors et les jeunes.

05 57 80 16 16 « garage-mobile-sudgironde@apreva33.fr »

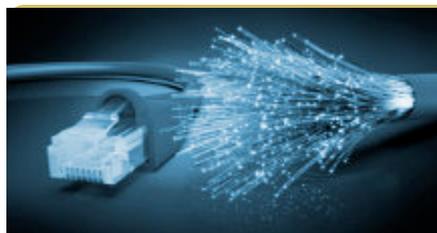
PYLÔNE TELEPHONIE

L'opérateur Orange procède à l'implantation d'un pylône de téléphonie mobile au quartier de la Gare. Le but est d'améliorer la couverture du réseau, permettre les connexions Internet depuis les téléphones mobiles et de répondre à la croissance du volume de communication.



Cette antenne relai de 35 mètres de haut couvrira une large superficie sur LE NIZAN. Les travaux ont débuté et le pylône sera **opérationnel au mois d'août prochain**.

Nous remercions la famille Sarraute qui a accepté cette implantation sur sa propriété.



FIBRE OPTIQUE

Crise sanitaire, intempéries, mauvais état des poteaux téléphoniques et électriques révélé par l'installation de la fibre optique: de nombreux aléas ont affectés ces derniers mois l'évolution des différents chantiers du Plan Gironde Haut Méga.

Des ajustements de planning, usuels sur un projet de cette envergure, afin de garantir que les délais initiaux, pour atteindre 100 % de couverture en fibre optique, soient tenus.

Le déploiement progresse cependant et nous devrions être raccordés dans la phase 2021-2023.

Quelques chiffres
28 000km de réseaux
810 millions d'Euros
1400 chantiers
500 emplois
460 000 prises

SALLE DES FÊTES

Baisse d'énergie, somnolence, silence envahissant, abandon, vide... Ah ! Si elle avait la parole notre belle endormie ! Que nous dirait-elle de tout ce temps, si long, où il ne s'y passe rien ? Dans une solitude extrême, à n'en pas douter, elle s'ennuie !

Alors, pour couper la monotonie, dans l'attente de nous retrouver, nous lui avons offert une connexion Internet, pour la relier au monde et pour mieux vous servir. Pour être plus optimale encore, elle sera bientôt équipée d'un défibrillateur !

Que viennent les jours heureux où nous pourrons enfin nous rassembler et lui redonner sa fonction initiale : la fête !



INFORMATIONS DIVERSES

LE NIZAN SOLIDARITE

INONDATIONS DE FEVRIER A BARIE



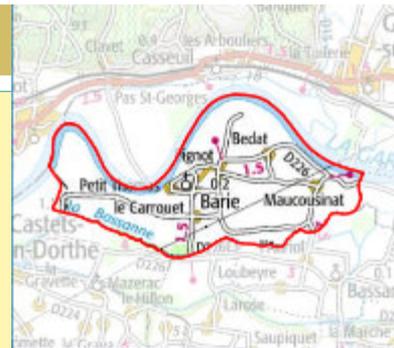
De gauche à droite :

Joël Lescouzères, Dominique Saint Araille (adjoint, Barie), Serge Gerometta, Bernard Pagot (Maire de Barie), Bernard Pichevin.

A 20 km de chez nous, le village de Barie dans le Réolais, a subi de fortes inondations lors des crues de février dernier. Les dégâts ont été considérables et beaucoup de Barriots ont tout perdu.

Loin de baisser les bras, ils ont fait preuve de solidarité et d'entraide pour nettoyer leur commune. Emus par cette situation, nous avons lancé, au Nizan, une action de solidarité. Vous avez été nombreux à porter à la Mairie des colis alimentaires, du linge, des jeux ou du numéraire. Tous vos dons, un fourgon plein et une enveloppe conséquente, ont été acheminés à Barie.

Touchés par ce geste de solidarité le maire de Barie, monsieur Bernard Pagot, et ses administrés vous adressent leurs plus vifs remerciements.



Le moulin de Piis à Barie (XIIIe siècle), les pieds dans l'eau le 4 février 2021
© Charlotte Auboin



Bernard Pagot, le maire de Barie, inspecte la digue submergée par le fleuve.
© Crédit photo : J. J. Sud Ouest, 03/02/2021

ECOLOGIE / PROJET DE LOI CLIMAT

Les députés ont débuté le lundi 8 mars l'examen du projet de loi sur le climat, réflexion qui va soulever des enjeux environnementaux, sociétaux, économiques et sociaux. Les citoyens de la Convention pour le climat ont fait des propositions et ont été entendus par les députés.

La situation est grave pour notre planète, il y a fort à parier que les débats seront tendus, mais qu'il importe pourvu que les règles soient fixées. Drastiques, intransigeantes mais concluantes.

Alors nous faut-il attendre que les règles soient dictées par une Loi pour éveiller notre responsabilité ? Pouvons-nous rester indifférents face au déclin des espèces de la faune ou de la flore ? Devons-nous accepter que, sous prétexte d'énergie « écologique », on vienne dévaster nos forêts ? Allons-nous longtemps cautionner la croissance à tous prix, qui à terme a des effets contraires et même désastreux sur la santé et le bonheur de l'homme ?

Dès que la situation sanitaire le permettra nous engagerons une réflexion commune sur le sujet.



INFORMATIONS DIVERSES

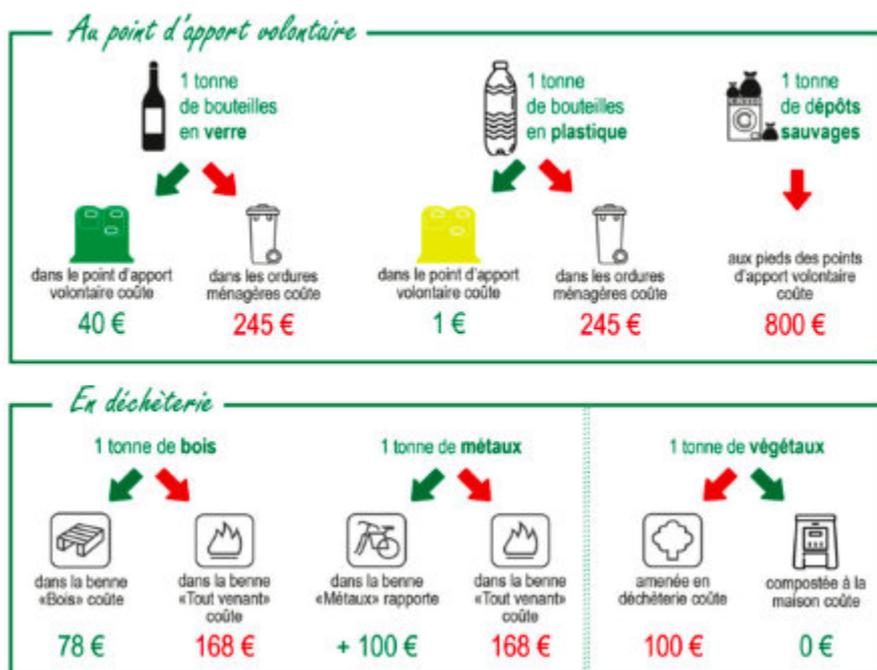
SICTOM

Le SICTOM Sud-Gironde collecte et traite les déchets ménagers sur 5 communautés de communes du Sud Gironde. Il appuie toute initiative visant à assurer la réduction des déchets sur ce territoire.

Augmentation des tarifs

D'une part, l'unique prestataire de l'usine d'incinération, SOVAL (VEOLIA), a augmenté sa facture de plus de 300 000€, pour le Sud-Gironde, en 2020. Cette situation en passe de perdurer pour 2021 a été induite depuis que Bordeaux-Métropole a confié le traitement et la valorisation des déchets ménagers de l'usine de Bègles, pour 7 ans à SOVAL, faisant fi du jeu concurrentiel et entraînant une inévitable hausse des prix. Comme le SICTOM du Sud-Gironde, 10 autres collectivités girondines subissent de plein fouet les conséquences de ce marché immoral.

D'autre part, le contexte économique et un tri insuffisant contribuent également à l'augmentation des redevances. Les chiffres ci-dessous nous invitent à réfléchir, et nous comporter comme des citoyens écoresponsables (*achalander nos déchets dans les communes voisines n'étant pas une solution responsable et honnête!*).



Perspectives

Malgré tout, le SICTOM met tout en œuvre au service des habitants du territoire du Sud Gironde.

- Déchèteries accessibles et gratuites (bientôt système de carte pucée).
- Vente de compost et de composteurs (10€)
- Prochainement, des broyeurs individuels seront mis à disposition des usagers, après formation assurée par le SICTOM gratuitement.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le bulletin de juillet 2020 :

Voici la bonne carte de visite de notre artisan Nizannais, Aurélien Gerometta



CULTE MESSE AU NIZAN

Samedi 24 avril à 17h30

Samedi 22 mai à 17h30

Samedi 26 juin à 17h30





Le Jardin d'Héloïse

Le presbytère se souvient de sa dernière habitante et du cœur qu'elle mettait pour l'entretenir, l'embellir et cultiver son beau jardin.

Héloïse, dite Elise, laisse son nom à ce patrimoine Nizannais totalement rénové par Gironde Habitat que nous remercions vivement.



MAIRIE DU NIZAN

Tél. : 05 56 25 11 58 / Fax: 05 56 25 26 90
Courriel : mairie.le-nizan@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Mardi	9 h à 12 h	14 h à 18 h
Jeudi	9 h à 12 h	14 h à 18 h

Heures de permanence du maire :
mardi et jeudi : 14H30 - 17H00